

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/03/2021

Dossier complet le :

18/03/2021

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Augmentation de la quantité de bois stockée sur la plateforme de valorisation IPODEC à Oissel suite à la mise en place notamment de la filière DEA (Déchets d'Équipements et d'Ameublement).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

IPODEC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 8 0 1 5 0 1 8 5 0 0 2 1 9

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 ^a (ICPE soumise à autorisation)	L'installation est réglementée par un AP d'autorisation du 29 janvier 2010 et d'un arrêté complémentaire du 8 octobre 2014 (pour 5450 m3 de bois). Un PAC a été transmis en novembre 2018 complété en avril 2019 demandant une évolution des caractéristiques des déchets stockés sur site (pour 11325 m3 de bois). Le présent projet concerne une demande d'évolution des capacités visées par les rubriques 2714 et 2716 (dont 27200 m3 de bois et bois DEA avec zones murées).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Actualisation du porter-à-connaissance précédemment déposé par la demande d'entreposer un volume de déchets de bois supérieur (confer § 8.2 Etude FLUMILOG D9 D9A IPODEC OISSEL v1 24.02.2021, PRO IPODEC CTHP OISSEL Plateforme bois - Plan d'urgence incendie, Actualisation du porter-à-connaissance de l'extension des capacités visées par les rubriques 2714 et 2716 - fév. 2021).

4.2 Objectifs du projet

En 2011, des éco-organismes ont été créés afin d'organiser la collecte et la valorisation des DEA (Déchets d'Équipements et d'Ameublement).

Depuis, ces flux de déchets ont fortement évolué afin de répondre à la mise en application des réglementations liées à la valorisation des matières contribuant à la mise en place d'une économie circulaire.

Le site IPODEC à Oissel accueille un Centre de Tri Haute Performance et une plateforme de valorisation.

Seul site régional à proposer une valorisation matière bois optimale issue des DEA, les besoins en capacité de stockage de bois ne font qu'augmenter.

L'objectif du présent projet est de continuer à proposer des solutions afin de répondre à une obligation de recyclage des DEA tout en garantissant l'absence d'impact lié notamment au risque incendie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

sans objet

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Grâce à l'étude de la réorganisation de la plateforme bois et à l'abandon de la réception de fermentescible et de fine sur cette zone, nous avons pu optimiser l'espace existant. De plus, la mise en place d'un linéaire de blocs béton garantit l'absence d'effet thermique, éventuellement engendré par ces nouvelles quantités, en dehors du périmètre ICPE du site ni au niveau des bouches incendie assurant la protection de l'installation (confer § 8.2 Etude FLUMILOG D9 D9A IPODEC OISSEL v1 24.02.2021, 02032021 - Véolia Oissel CR SDIS).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Etude au "cas par cas" permettant de statuer sur la substantialité des modifications par rapport à l'autorisation préfectorale complétée en vigueur et au porter-à-connaissance complété, et de juger s'il y a lieu ou non de mettre à jour l'évaluation environnementale.

Le présent projet de demande d'extension des capacités de stockage n'entraîne pas de modification du classement des installations au titre de la nomenclature ICPE (confer § 8.2 Actualisation du porter-à-connaissance de l'extension des capacités visées par les rubriques 2714 et 2716 - fév. 2021).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la plateforme bois	16 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

adresse administrative:
1674 boulevard Dambourney
76350 Oissel
La plateforme bois se situe sur la commune de Saint Etienne du Rouvray.

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 07' 11" 6E Lat. 49° 21' 55" 0N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Arrêté préfectoral d'autorisation du 29 janvier 2010 et arrêté complémentaire du 8 octobre 2014 (+ porter-à-connaissance transmis le 16 novembre 2018 complété le 9 avril 2019).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non: Plateforme bois hors PPRN - Normandie
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. Tome 4 Etude d'impact DDAE IPODEC St Etienne du Rouvray / Oissel - décembre 2007 + Rapport de l'hydrogéologue agréé donnant un avis favorable - avril 2008.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A près de 300 mètres: Natura 2000 Directive "Habitats" - ZSC SIC pSIC - Normandie
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site (recouvert d'un enrobé imperméable) et activité existants.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise ICPE existante.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	confer § 8.2 Etude FLUMILOG D9 D9A IPODEC OISSEL v1 24.02.2021, mise à jour de la PRO IPODEC CTHP OISSEL Plateforme bois - Plan d'urgence incendie
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic occasionnée par l'augmentation des apports/exports est peu significatif au regard de la zone industrielle dans laquelle l'activité est implantée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les campagnes ponctuelles de broyage de bois supplémentaires occasionnées par les augmentations de volume respecteront les contraintes existantes afin de garantir l'absence d'effet négatif au sein de la zone industrielle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La mise en place de murs en blocs béton au nord et à l'est de la plateforme permet d'écartier toute présence de flux thermiques sur les voies de circulation permettant d'éviter les effets notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (confer § 8.2 Etude FLUMILOG D9 D9A IPODEC OISSEL v1 24.02.2021)

Le SDIS, selon son avis (confer § 8.2 02032021 - Véolia Oissel CR SDIS), recommande effectivement la configuration retenue (zones murées) dans l'étude de Kaliès: limitation du risque de propagation d'un tas vers un tas voisin.

Les volumes d'eau nécessaire à l'extinction d'un incendie sur le plateforme bois sont assumés par le dispositif en place (confer § 8.2 Bouches incendie PFBois - Oissel).

Les eaux ruisselant sur la plateforme bois sont directement reliées à la station dépuracion interne par le biais de canaux du parc de DS Smith.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les améliorations apportées par IPODEC sur la préservation du risque incendie de la plateforme bois permettent d'estimer que notre projet d'extension des capacités de stockage n'entraîne pas de modification substantielle au sens de l'article L.181-14 du code de l'environnement et n'est donc pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnées à l'article L. 181-3 du code de l'environnement.

Il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Etude FLUMILOG D9 D9A IPODEC OISSEL v1 24.02.2021 (partie 6.4)
- PRO IPODEC CTHP OISSEL Plateforme bois - Plan d'urgence incendie (partie 4.1)
- Actualisation du porter-à-connaissance de l'extension des capacités visées par les rubriques 2714 et 2716 - fév. 2021 (partie 4.4)
- 02032021 - Véolia Oissel CR SDIS (parties 4.3.2 et 6.4)
- Bouches incendie PFBois - Oissel (partie 6.4)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Oissel

le, 16/03/2021

Signature

